



Arcachon
expansion

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le

ID : 033-439504960-20240116-2024011601-DE

S²LOW



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 16 janvier 2024 18h00**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE, FOULON

Messieurs CAVOLI, SCAPPAZZONI, MARTINERIE MONS, URIOT

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, DAVID, DELEPAUX, DE SAINT ROMAIN, PUJOL, SEGURA, FANARA,

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le



ID : 033-439504960-20240116-2024011601-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024011601 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Au vu de la loi du 6 février 1992 portant « Administration Générale des collectivités Locales » et de l'article L2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales, modifiés par la loi du 7 août 2015, un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté au Conseil d'Administration dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif de l'exercice.

Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte par délibération du Conseil d'Administration.

Pour l'exercice 2024, l'ensemble des éléments d'information permettant la réalisation de ce débat des orientations budgétaires est ainsi présenté dans le rapport ci-joint.

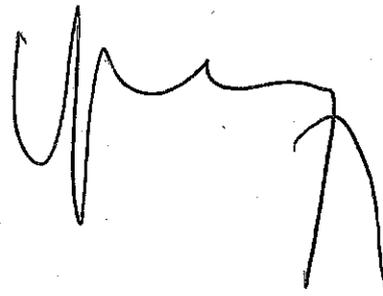
Cette délibération n'appelant aucune observation, **M. FOULON** demande au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **DEBATTRE** sur la base du document qui vous a été adressé avec l'ordre du jour,
- **PRENDRE ACTE** de la tenue de ce débat.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le 16/01/2024
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion



Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le

ID : 033-439504960-20240116-2024011601-DE

S²LOW



Arcachon
expansion

TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ARCACHON EXPANSION 2024

PREAMBULE

Les lois « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 06 février 1992 et « NOTRe » du 07 août 2015 ont instauré et renforcé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire

L'article L2312-1 précise que le DOB doit présenter :

- La structure
- Les engagements pluriannuels envisagés
- La gestion de la dette
- L'évolution des dépenses et des effectifs
- Il doit préciser l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

Etape obligatoire dans le cycle budgétaire, il doit être acté par délibération du Conseil d'Administration dans un délai de deux mois avant le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire participe à l'information des membres du Conseil d'Administration en présentant les priorités et les évolutions de la situation financière de la structure préalablement au vote du budget primitif. Il permet au Conseil d'Administration de discuter des orientations budgétaires proposées.

1. INTRODUCTION

Arcachon Expansion, régie sous forme de SPIC est l'outil de développement de la commune. Il contribue à son rayonnement par les secteurs d'activités dont il a la compétence : le tourisme, les commerces, l'animation, la culture ; le congrès et plus largement le tourisme d'affaire.

Arcachon Expansion pilote également le MAAT, lieu de vie des Arcachonnais dans lequel évoluent le service Vie associative et Sportive, la médiathèque – ludothèque, un espace gaming, la conciergerie solidaire, l'Office de Tourisme et de nombreuses associations autour de projets culturels, numériques et éco-responsables.

L'activité économique dans son ensemble concerne Arcachon Expansion qui œuvre directement ou indirectement dans ce domaine.

2. RETROSPECTIVES 2022-2023

Voici les points clés de 2023 :

✓ Le congrès et l'événementiel

Une activité 2023 qui confirme la reprise en dépassant les niveaux d'avant crise

Un volume d'affaires et de mise à disposition d'espaces en hausse de 5% (660 000 euros) par rapport à 2022, avec une augmentation du nombre de journées congressistes au regard des typologies de manifestations accueillies cette année. Un chiffre d'affaires global qui approche les 1 375 000 euros (excluant les chiffres d'affaires des traiteurs et prestataires d'activités générés) avec une valorisation des occupations municipales à hauteur de 62 000 euros. Le site a accueilli cette année encore des événements grand public qui aident au rayonnement du territoire (conférences, colloques, événements associatifs) souvent soutenus et des rendez-vous marqueurs comme La Plage aux entrepreneurs.

Nous avons accueilli :

15917 visiteurs pour 117 manifestations

Un positionnement marchés créateur de richesses qui se confirme en 2023

- Performance économique pour le Palais des Congrès

Un double positionnement sur le segment BtoB des « congrès régionaux et nationaux » et du corporate (séminaires, conventions, workshops...) qui porte ses fruits en termes de retombées et de valeurs ajoutées pour tous. Cette mixité de marchés aux cycles de décision complémentaires (congrès à 1an, corporate à 3/6 mois) permet une optimisation des calendriers et une meilleure performance des taux d'occupation.

Les congrès sont fortement contributifs de performance économique pour l'exploitation du Palais car ils génèrent des prestations techniques et associées et notamment des prestations

hors les murs très nombreuses en 2023 (Marché, Tir au Vol, plage et espaces publics...). Les paniers moyens des affaires sont aussi en forte augmentation.

Les conventions et congrès ont des durées plus longues et protègent les marges d'exploitation en privilégiant un taux d'occupation plus fort, face à une multiplicité d'événements de petite taille.

En conséquence, l'exploitation du palais fera apparaître cette année encore un résultat positif (évalué entre 20 et 50 000 euros).

Création de valeurs pour la destination et la chaîne touristique

Les retombées sur la chaîne de valeurs touristique (hôtellerie, restauration, commerces de proximité) sont bien évidemment plus importants en lien avec la durée du séjour (2,1 j en moyenne pour un congrès et 1,2 pour une convention) et la taille des événements (plus de 40% du chiffre d'affaires des événements entre 100 et 250 personnes et 25% plus de 250).

Une performance commerciale qui s'accroît

Le Palais affiche toujours un fort taux de satisfaction des organisateurs avec un taux de récurrence de près de 51% du volume d'affaires. Une volonté d'entrer depuis cette année dans une démarche d'amélioration continue avec une mesure de la satisfaction et des plans d'actions dédiés.

Les actions de développement et de mise en réseau avec d'autres sites de congrès permettent d'affirmer le positionnement retenu et sécurise de façon importante les portefeuilles à venir et environ 40% des affaires confirmées sont issues d'actions directes de prospection commerciale (contre 8% en 2019) avec là encore des paniers moyens en forte hausse.

Une organisation qui se stabilise

Les 4 pôles de compétences (ventes/ exploitation/ développement et administration générale/finances) se stabilisent avec de nouvelles compétences entrantes (dont deux chargés d'affaires séniors) ainsi que des méthodologies, des outils et process pour chaque fonction.

✓ **La culture**

2023 a été marqué par une accélération de notre projet de territoire et une veille nécessaire plus accrue sur la fréquentation du public :

- Programmation complète de la saison avec une jauge en augmentation satisfaisante sur la saison 2022/2023. La fin de l'année 2023 est marquée par un ralentissement notamment lié à l'inflation et une plaquette qui n'a pas été distribuée comme les années précédentes lors de la campagne d'abonnement. Une plaquette a été distribuée fin 2023. Un travail plus approfondi auprès des différents publics a été mené pour limiter l'impact du changement de comportement du public.
- Maintien du nombre d'abonnés : 1020

- Belle réussite de La plage aux écrivains avec plus de 10 000 visiteurs malgré un nombre d'invités plus restreints.
- Accueil d'Artistes en résidence
- Médiation culturelle en milieu scolaire
- Lancement d'une nouvelle concession pour l'organisation de concerts au Vélodrome pour l'été 2024.
- Beau succès de Cadences avec une dimension nationale. Le volet territoire s'amplifie puisque Cadences fait désormais escale dans 12 Villes en plus d'Arcachon (Gujan Mestras, Lege Cap Ferret, Andernos, Mios, Biganos, Le Teich, La Teste, Marcheprime, Lanton sur le Bassin et hors Bassin : Le Bouscat, Saint Jean d'Illac et Lacanau) ont souhaité participer financièrement par l'organisation d'un spectacle
8300 billets vendus et plus de 15 000 visiteurs lors l'évènement
- Le Grand débat avec une excellente fréquentation au Théâtre Olympia : 2800 visiteurs sur les deux jours (pour environ 1500 visiteurs l'an dernier)
- Dans le cadre du label national « scène conventionnée Art en territoire », le premier parcours chorégraphique a eu lieu sur le territoire alliant période de rencontres avec les artistes, médiation culturelle, ateliers et programmation dans les villes suivantes : Biganos, Le Teich, Gujan Mestras, Mios, Marcheprime et Saint Jean d'Illac.
- Le développement d'un programme d'exposition au théâtre en renfort des rendez-vous habituels à l'hôtel de ville et sur le front de mer.
- La deuxième édition du festival de jazz d'Arcachon avec plus de 2000 participants sur 3 jours.
- Atelier Théâtre.

✓ Le service animation

Le service animation a poursuivi l'année 2023 sur sa dynamique avec de nouvelles propositions et la création de nouveaux rendez-vous :

- Un spectacle de Drones lumineux inédit qui a hissé Arcachon au rang des villes pionnières en matière d'événements de ce genre dans la région (15 000 personnes environ)
- La Rue est nous : 1^{ère} édition en avril et 2^{ème} édition en octobre : un panel d'animations, de démonstrations et d'initiations sportives pour toute la famille (1500 personnes environ)

- La Soirée Mauresque : une soirée de partage, festive et conviviale, dans le magnifique écrin de verdure du Parc Mauresque (4000 personnes environ)
- La décoration et l'animation des rues dans le cadre de la Piétonnisation estivale du Cœur de Ville

Les événements et animations plus « traditionnels » ont été poursuivis :

- Arcachon en forme
- La Fête d'Arcachon
- Le buffet géant d'huîtres
- La Fête de la musique
- Les Concerts estivaux sur la Place Thiers
- Les Fêtes de la mer
- La 2^{ème} édition de la Plage aux entrepreneurs
- Les Journées du Patrimoine
- Arcachon fête Halloween
- Les festivités de Noël et les illuminations de la Ville
- Tout l'accompagnement administratif, technique et parfois financier aux associations afin de s'assurer de la bonne réalisation de leurs événements dont le Comité des fêtes de l'Aiguillon, le Jumping, le CVA
- La gestion de tous les dossiers événementiels demandant l'utilisation du domaine public, notamment en 2023 la première édition du Marathon d'Arcachon et du Festival Akupana, mais aussi le Raid Défi d'elles, la TransOstrea, les Tournées d'été dont cette année le Beach Rugby Tour du Groupe Sud-Ouest, ...

✓ L'office de commerce

L'OCA a maintenu ses missions traditionnelles tout en mettant en 2023 l'accent sur l'accompagnement des commerçants durant la période de travaux du boulevard de la plage. Ce fut l'occasion de mettre en application rapide la charte des commerces et devantures.

Les principales actions 2023 ont été les suivantes :

- Une étude stratégique de valorisation commerciale, financée par l'EPFNA a été lancée et suivie afin de bénéficier d'un observatoire précis du commerce local permettant de piloter et d'appréhender les futures ventes, transmission, ...
- L'accompagnement à la recherche de porteurs de projets pour les locaux disponibles.
- Le soutien aux associations de commerçants

- La transversalité avec certains évènements du service animation afin de mieux impliquer les commerçants
- Les 2 braderies et le déballage de juin
- Le guichet unique de tous les commerçants

✓ **L'office de tourisme**

Une année reprenant le rythme de fréquentation d'avant-COVID avec des saisons plus marquées et des flux plus modérés.

L'Office de Tourisme a tiré profit de cette évolution en optimisant sa qualité d'accueil, la diversité de ses offres étendues à l'année, l'élargissement de son public (habitant et visiteurs de passage), la commercialisation des produits boutique et billetterie groupes et individuels, la diffusion de l'information auprès des professionnels et sur la destination, la promotion à l'échelle internationale.

2023 a également été une année d'échéances de renouvellement du classement en Commune Touristique, du classement en Catégorie 1 de l'Office de Tourisme, et du renouvellement de la marque Qualité TourismeTM.

Pour un tourisme partagé et accessible :

- Le dispositif au profit des habitants « Arcachon pour Nous » a poursuivi son développement en proposant aux Arcachonnais un programme complémentaire à l'an passé pour mieux découvrir de façon originale notre Ville. L'habitant est acteur du tourisme local et l'Office de Tourisme un outil clairement à sa disposition.
- Présentation du Label Tourisme et Handicap pour l'Office de Tourisme et obtention pour les quatre handicaps.

Pour une qualité d'accueil optimum à l'échelle de la destination :

- Développement du road book (carnet de voyage en ligne) et partage de l'outil aux socio-professionnels
- Diffusion de l'information hors les murs : affichage sur des axes ciblés
- Diffusion de l'information chez les professionnels du tourisme : distribution de cubes QR codes

- Amélioration et observation de la qualité de l'offre grâce à la gestion de l'outil Fairguest (synthèse des sites d'avis)

Pour le développement de l'activité sur la destination :

- Réceptif : Développement de l'offre groupe par la recherche de nouveaux produits et l'augmentation des marges afin de faire face aux coûts d'achats de prestations en hausse
- Clientèle individuelle : programmation de visites guidées étendue à l'année, commercialisées et mises en avant par l'Office de Tourisme d'Arcachon

Pour un engagement éthique et durable :

- Boutique : évolution progressive des différentes gammes de produit vers du circuit court, priorisant la fabrication française
- Acculturation au durable au sein des équipes par le prisme du club des ambassadeurs d'Arcachon Expansion
- Communication des actions durables auprès des professionnels du tourisme et du public

Pour une promotion touristique ciblée :

- Actions marketing et promotion partagées avec le SIBA, Gironde Tourisme, Bordeaux Métropole, le CRTNA
- Accueils presse et éductours des clientèles nord européennes
- Evolution de nos supports de communication (nouveaux contenus et ouverture de la page instagram)

Pour une veille constante sur l'évolution des tendances et des clientèles :

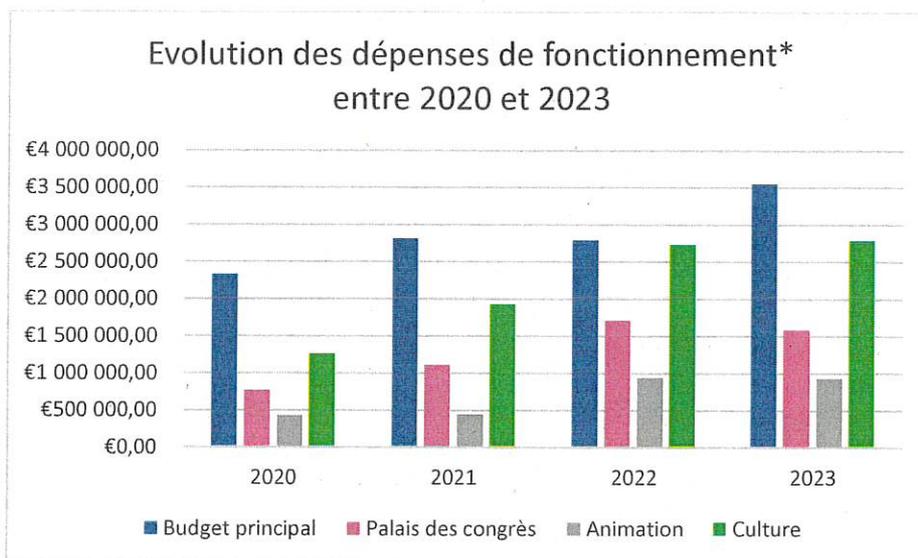
- Evolution de notre observation des indicateurs qualité et des indicateurs de fréquentation

3. EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021	2022 *	2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT*				
Budget principal	2 332 716 €	2 815 767 €	2 791 642 €	3 586 266 €
Palais des congrès	771 770 €	1 114 026 €	1 714 361 €	1 591 718 €
Animations	432 597 €	448 458 €	942 155 €	932 625 €
Culture	1 257 842 €	1 930 307 €	2 732 828 €	2 782 198 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT*				
Budget principal	2 786 996 €	2 977 336 €	3 380 992 €	3 531 349 €
Palais des congrès	1 035 411 €	1 476 712 €	1 799 140 €	1 656 885 €
Animations	504 746 €	531 363 €	761 614 €	924 573 €
Culture	1 379 397 €	2 233 092 €	2 401 225 €	2 696 771 €

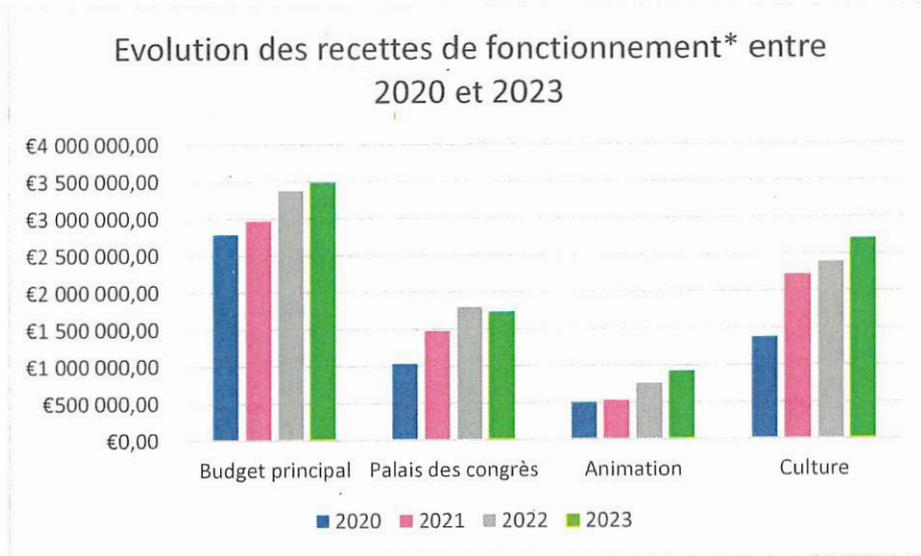
*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

Les recettes de fonctionnement présentent une évolution continue.



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

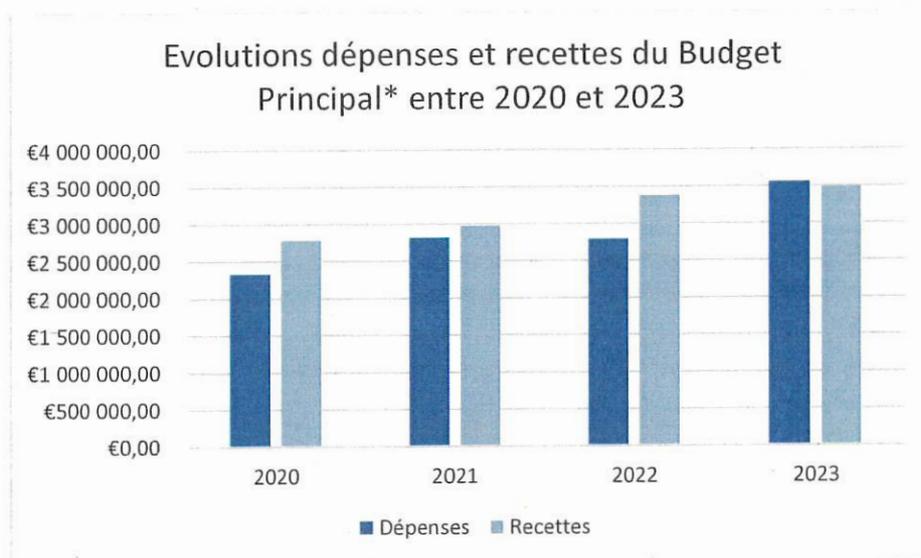
Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une évolution très contenue depuis 2019.



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

Le budget principal

Des recettes stables et constantes dont la variable d'ajustement repose sur les recettes de la taxe de séjour (augmentation des tarifs en 2023), les recettes boutique et billetterie de l'office de tourisme et la réalisation des braderies par l'OCA.

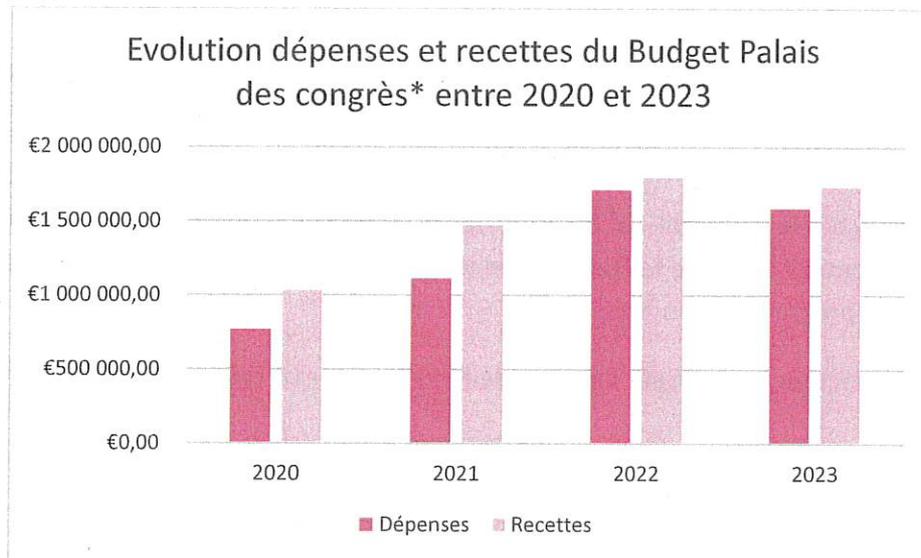


*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

Le palais des congrès

Des objectifs de recettes dépassés en 2023

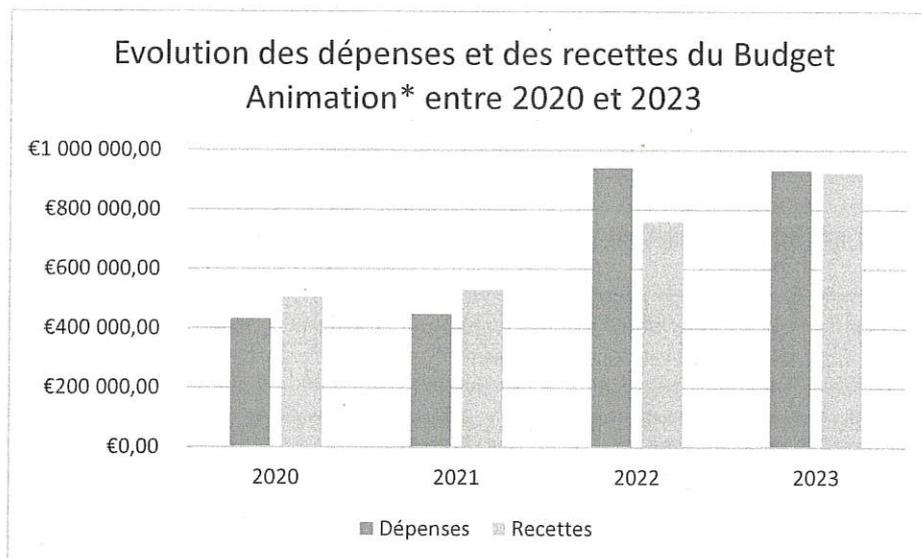
Une maîtrise des charges de fonctionnement.



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

L'animation

Dépenses constantes entre 2022 et 2023



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

Le ratio dépenses/recettes de l'animation dépend du montant de la subvention qui lui est allouée par Arcachon Expansion. Les facteurs extérieurs ne l'impactent donc pas.

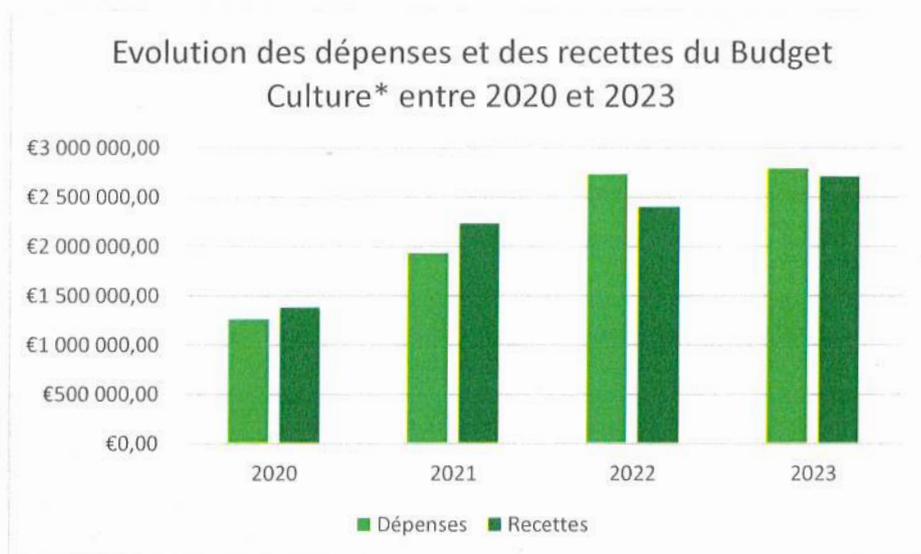
La Culture

Les dépenses de fonctionnement sont stables.

Les recettes sont quant à elles, en recul par rapport à 2019 en particulier à cause de la baisse des abonnements qui peut s'expliquer par la prudence des abonnés qui préfèrent acheter les places à l'unité et l'impact de l'inflation.

La concurrence des salles de La Teste de buch et de Gujan Mastras est naturellement à prendre en compte et oblige le théâtre à réadapter sa programmation, à s'affirmer parmi les grands d'une programmation nationale.

Le troisième facteur est bien sûr l'impact de l'inflation sur ce type de consommation.



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

4. EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2020	2021	2022	2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT*				
Arcachon expansion	226 846 €	44 511 €	21 414 €	61 059 €
Activités commerciales	42 616 €	51 291 €	126 889 €	57 639 €
Animations	504 €	5 336 €	4 988 €	1 488 €
Culture	14 564 €	26 666 €	36 879 €	16 416 €

*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes

RECETTES D'INVESTISSEMENT *				
Arcachon expansion	55 037€	82 258 €	236 396 €	289 965 €
Activités commerciales	67 309 €	66 051 €	126 326 €	59 167 €
Animations	1 767 €	1 217 €	5 199 €	4 946 €
Culture	26 720 €	36 856 €	21 135 €	42 119 €

* Montants prévisionnels en attente de clôture des comptes

Budget principal :

- Achat d'un véhicule utilitaire
- Renouvellement de matériel informatique
- Tablettes pour l'accueil de l'office de tourisme
- Décors pour la piétonisation
- Petit mobilier
- Mise en conformité du site internet avec la RGPD

Palais des congrès :

- Achat de matériel technique (paper board numériques, enceinte...)
- Achat de mobilier (table de réunion, chaises, tapis d'entrée)
- Matériel informatique et téléphonie
- Matériel industriel (aspirateur, autolaveuse)

Animation :

- Matériel de décoration pour les animations
- Renouvellement de matériel informatique

Culture :

- Achat de matériel technique (anneaux ancrage, équipement son et lumière)
- Mobilier pour loges
- Phase 1 remise en état piano Casino Mauresque

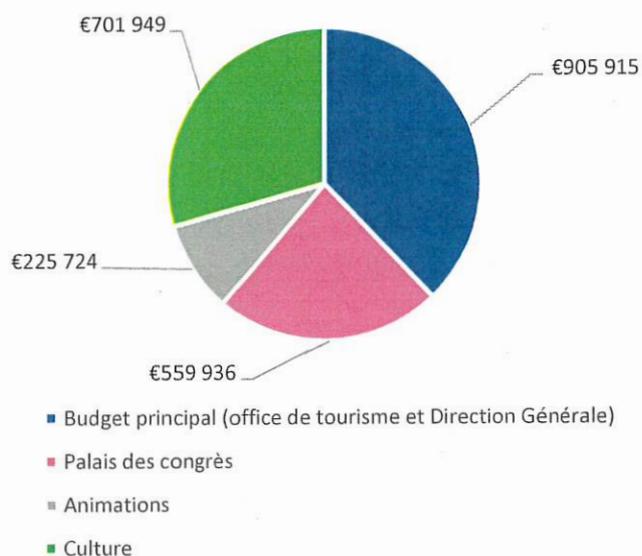
5. LES CHARGES DE PERSONNEL

L'ensemble du personnel d'Arcachon Expansion est soumis à la convention collective des organismes de tourisme n°3571

EVOLUTION DES EFFECTIFS

	2020	2021	2022	2023
Contrats à durée déterminée (CDD)	37	25	12	6
Contrats à durée indéterminée (CDI)	32	32	36	37
Hommes	20	15	9	9
Femmes	49	44	39	34
Equivalents temps plein	35,19	34,51	37,10	39.05

Répartition des budget Ressources Humaines 2023



*Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes



En 2023, le personnel saisonnier de l'Office de tourisme a été financé en grand partie par l'enveloppe COBAS.

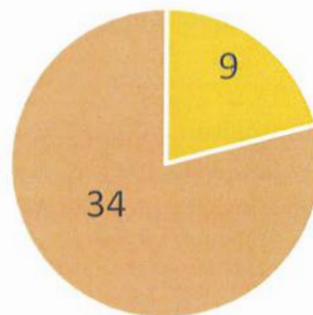
La quasi-totalité des personnels permanents de l'Office de tourisme sauf une personne sont sous notre convention collective.

Le budgets Ressources Humaines pour la culture comprend uniquement le personnel nécessaire au fonctionnement de la structure (contrat Arcachon Expansion et mises à disposition d'agents ville) mais ne tient pas compte des coût RH relatifs aux évènements (environ 144 000 € d'intermittents)

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICES 2023

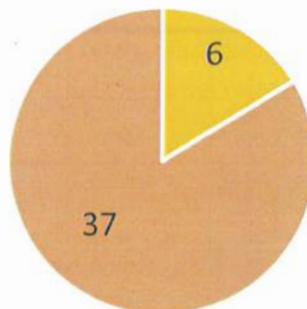
Service	CDD	CDI	Hommes	Femmes	Effectif Total	Remarques
Direction Générale	2	6	0	8	8	
Office de tourisme	0	5	0	5	5	+ 1 agent COBAS non comptabilisés AE
Animations	2	3	0	5	5	
Communication	0	2	0	2	2	
Palais des congrès	1	11	3	9	12	
Culture	1	9	6	4	10	+ 3 agents mis a disposition non comptabilisés AE
OCA	0	1	0	1	1	
TOTAL	6	37	9	34	43	

Répartition hommes/Femmes 2023



■ Hommes ■ Femmes

Répartition contrats 2023 (hors personnel saisonnier)



■ CDD ■ CDI

Pour 2024**REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICES**

Service	CDD	CDI	Hommes	Femmes	Effectif Total	Remarques
Direction Générale	1	7	0	8	8	Passage en Cdi de la directrice générale
Office de tourisme	0	4	0	4	4	1 Cdi en moins + 3 agents COBAS non comptabilisés AE
Animations	1	3	0	4	4	+ 1 temps partiel en CDD
Communication	0	2	0	2	2	
Palais des congrès	0	11	3	8	11	1 cdd en moins
Culture	0	9	5	4	9	+ 2 agents mis à disposition non comptabilisés AE
OCA	0	1	0	1	1	
TOTAL	2	37	8	31	39	

Un salarié bénéficie d'un véhicule de fonction.

Un salarié bénéficie d'un véhicule de service.

Les projections en termes d'évolution des dépenses de personnel sur lesquelles sont construites les orientations budgétaires pour les années à venir, sont fondées sur une évolution des charges de personnel de 5% tenant compte de l'augmentation du point au 1^{er} janvier 2024 de 2%

EVOLUTION DU BUDGET PERSONNEL ENTRE 2020 ET 2023

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL ENTRE 2020 ET 2023					
	DETAIL	2020	2021	2022	2023
BUDGET PRINCIPAL (OT, OCA, COMM, DG)		763 130 €	790 258 €	832 915 €	905 916 €
PALAIS DES CONGRES		358 366 €	348 849 €	517 878 €	559 936 €
ANIMATIONS	Personnel ARCACHON EXPANSION	215 604 €	233 725 €	220 381 €	197 014 €
	Guso/intérimaires	17 000 €	15 350 €	17 397 €	28 710 €
CULTURE	Personnel ARCACHON EXPANSION	374 208 €	387 951 €	457 812 €	561 767 €
	Personnel mis à disposition	120 000 €	155 822 €	143 222 €	132 100 €
	Guso	24 853 €	74 301 €	192 068 €	144 518 €

**Montants prévisionnels au 15 décembre en attente de clôture des comptes*

Budget principal :

Ces augmentations sont dues à la réévaluation de l'indice (convention collective), l'augmentation des charges et à la revalorisation de certains salaires.

Budget Palais des congrès :

Cette augmentation s'explique par :

- Le remplacement de certains salariés en arrêt maladie. Elle est compensée en recettes par les indemnités journalières
- Par le recrutement en CDI d'un Chargé d'affaires en fin d'année

Budget animation :

Charges de personnel stables, la variable est due au personnel intérimaire présent sur les manifestations

Budget culture :

L'augmentation des charges de personnel s'explique par :

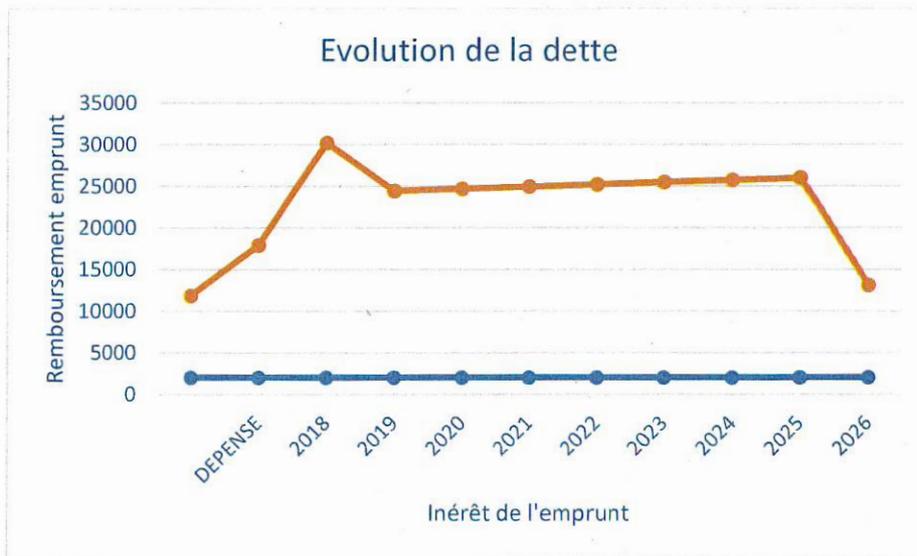
-Le départ d'un salarié avec indemnité pour incapacité professionnelle,

-L'arrêt maladie d'un salarié avec recours à du personnel intérimaire pour palier à cette absence

-Le départ d'un agent mis à disposition en milieu d'année et remplacé par un salarié Arcachon Expansion

6. EVOLUTION DE LA DETTE

Seul le Palais des congrès a contracté un prêt en 2018 pour la réhabilitation de l'auditorium. Ce prêt est d'une durée de 10 ans et sera remboursé en totalité en 2028.



Encours de dette au 01/01/2024 : 115 705, 83€

7. SITUATION FINANCIERE

AUTOFINANCEMENT BRUT : Différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement équivalent à l'épargne brute dégagée.

	2020	2021	2022
BUDGET PRINCIPAL	454 280 €	161 069 €	- 514 253 €
ACTIVITE COMMERCIALE	263 641 €	362 686 €	-12 543 €



ANIMATION	72 149 €	82 908 €	- 362 256 €
CULTURE	121 555 €	302 785 €	- 712 849 €

AUTOFINANCEMENT NET : Différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement après remboursement de l'emprunt en capital équivalent à l'épargne nette dégagée.

	2020	2021	2022
BUDGET PRINCIPAL	454 280 €	161 069 €	- 514 253 €
ACTIVITE COMMERCIALE	263 641 €	338 209 €	-12 543 €
ANIMATION	72 149 €	85 991 €	- 362 256 €
CULTURE	121 555 €	191 246 €	- 712 849 €

8. NOS OBJECTIFS POUR 2024

✓ Le Palais des congrès

Des perspectives 2024 encourageantes

Près de 60% du volume 2023 déjà confirmé et un portefeuille d'options de près de 400 000 euros laisse envisager une belle année avec des dossiers clés (une dizaine de congrès/conventions)

Les tendances événementielles sur l'évolution des modèles peuvent tendre à conforter la destination et son offre (proximité, authenticité, régionalisation événementielle, baisse des formats), l'attention renforcée des clients à l'impact environnemental et à la RSE questionne sur la capacité à attirer des événements corporate à la journée comparativement à une agglomération comme Bordeaux qui engendrera moins de déplacements.

L'engagement vers la certification ISO 20121 du Palais des Congrès (pour 2025) et la démarche de Destination Innovante et Durable sont des signaux positifs, de véritables leviers de captation d'événements et des atouts différenciants dans la concurrence entre destinations.

✓ Arcachon Culture :

Considérant le programme d'actions mis en place par Arcachon Culture, conforme au cahier des missions et des charges de l'appellation **Scène Conventioneer d'Intérêt National « Art en Territoire- danse »**, le Théâtre Olympia s'est vu attribuer le label nous engageant sur un projet à 3 ans répondant aux exigences de la Ville, du Département, de la Région et du Ministère de la culture. Cette feuille de route contribuera au rayonnement de la ville par les actions suivantes :

1. Programmation Danse hors les murs
2. Médiation culturelle/ éducation artistique et culturelle
3. Partenariat avec d'autres communes et les autres structures de diffusion du spectacle vivant
4. Coopération territoriale réunissant les acteurs du territoire afin d'enrichir la programmation artistique
5. Accueil de résidences d'artistes et coproduction
6. Développement des publics et en particulier des jeunes ou des personnes en difficulté économique

Cela s'est traduit en 2023 par :

- Passage de 9 à 13 communes partenaires sur le Festival Cadences
- Premier parcours chorégraphique

Nous prévoyons en 2024 d'étendre encore le rayonnement de Cadences, de pérenniser le parcours chorégraphique et d'accentuer les partenariats avec les villes participantes pendant la Saison.

La saison culturelle du théâtre, La plage aux écrivains, Cadences et le Grand débat restent les événements majeurs de l'année.

Cependant, les contraintes financières nous obligent à faire des arbitrages tout en maintenant une politique culturelle de qualité. Les expositions resteront à budget restreint. La programmation de la saison culturelle sera divisée en deux parties :

- La Scène Conventionnée en essayant de trouver un équilibre avec la billetterie et les subventions
- La programmation du Théâtre de Ville en privilégiant des coréalizations afin de partager les risques financiers. Des économies générales de fonctionnement sont engagées.

Les effets de l'inflation et la concurrence des salles de Gujan Mestras et de La Teste, nous poussent à être plus prudents sur les projections de jauge et de remplissage. Nous privilégions un travail de complémentarité de programmation, notamment avec Le Miroir de Gujan Mestras.

Le partenariat avec le Fond de Dotation d'Arcachon sera poursuivi pour développer Cadences et la saison culturelle.

Des concerts et événements (4 soirées) seront organisés en concession par la société Mayday Productions au Vélodrome d'Arcachon durant la saison estivale selon la concession de service public.

✓ Animation

Le contexte économique et géopolitique donne encore plus d'obligations à la politique d'animation. En effet, en tant que service public, il est impératif que le programme mis en place apporte de la distraction et de la joie aux Arcachonnais et visiteurs.

L'année sera marquée par les Jeux Olympiques Paris 2024. A ce titre, Arcachon valorisera différentes animations sportives et proposera des événementiels en lien avec l'actualité.

La 1^{ère} date sera le 10 février avec « La Rue est à nous Spécial 10 ans du Vélo d'Arcachon », il y aura aussi la 2^{ème} édition du Marathon d'Arcachon le dimanche 10 mars.

Les événements « traditionnels » resteront au calendrier 2024, comme la Fête d'Arcachon, le Buffet géant d'huîtres, les Fêtes de la mer, ...sans oublier l'accompagnement du service animation à la programmation et l'organisation des événements associatifs ou sportifs privés

En 2024, la Soirée blanche sera de retour, il y aura également la Soirée au Mauresque ainsi qu'un feu d'artifice pour célébrer le 14 juillet.

✓ Office de tourisme :

Cette année marquera une nouvelle échéance avec le renouvellement de la Station Classée pour Arcachon.

Pour un tourisme partagé et accessible :

- Evolution du dispositif au profit des habitants « Arcachon pour Nous » sur des offres « inter générationnelles » s'adressant à un public de jeunes arcachonnais. La connaissance et la sensibilité à notre territoire se construit lors de notre enfance.
- Formations complémentaires du personnel accueil pour l'accueil des publics spécifiques

Pour une qualité d'accueil optimum à l'échelle de la destination pour les français et les étrangers :

- Poursuite du déploiement du road book (carnet de voyage en ligne) aux socio-professionnels
- Optimisation de nos supports et nos offres pour la clientèle étrangère (traduction du roadbook, versions étrangères du site alimentées selon les profils clients étrangers, programmation et communication de produits en version anglaise et espagnole).
- Optimisation de l'information hors les murs et chez les professionnels du tourisme
- Optimisation de l'utilisation de l'outil Fairguest pour l'amélioration et observation de la qualité de l'offre
- Test de mise en place de l'intelligence artificielle au standard téléphonique

Pour le développement de l'activité sur la destination :

- Réceptif : nouvelle réflexion sur la stratégie de commercialisation de l'offre groupe pour optimiser la productivité du service tout en maintenant le service de développement de l'activité sur la destination
- Visites guidées : nouvelle organisation interne sur la commercialisation des visites pour individuels et groupes, par une spécialisation de la mission pour un personnel accueil/commercial.

Pour un engagement éthique et durable :

- Boutique : poursuite de l'évolution des différentes gammes de produit vers du circuit court, priorisant la fabrication française
- Déploiement de l'acculturation du durable auprès des professionnels du tourisme

- Communication des actions durables auprès des professionnels du tourisme et du public

Pour une promotion touristique ciblée :

- Actions marketing et promotion partagées avec le SIBA, Gironde Tourisme, Bordeaux Métropole, le CRTNA
- Accueils presse et éductours des clientèles nord européennes
- Evolution continue de nos supports de communication

Pour une veille constante sur l'évolution des tendances et des clientèles :

- Evolution de notre observation des indicateurs qualité et des indicateurs de fréquentation

✓ Office de commerce et d'artisanat (OCA)

2024 voit l'arrivée de la nouvelle manager de ville Pierrette Vergnion en remplacement de Lucie Painchault. Son expérience permettra de réajuster quelques actions mais les objectifs restent les mêmes. :

- Réajustement de la stratégie commerciale de la ville
- Gestion d'un observatoire du commerce et mesure de la gestion des flux pour avoir un outil de pilotage
- Maintien des 2 braderies et 2 déballages
- Accompagnement des prestataires impactés par les travaux du front de mer
- Relance et dynamisation des associations de commerçants
- Recherche de porteurs de projets
- Guichet unique des commerçants
- Transversalité avec le service animation pour impliquer davantage les commerces

✓ Le MAAT

Ce bâtiment trouve chaque année plus de légitimité. Il se développe et s'enrichit dans son contenu et sa fréquentation. L'appropriation par les jeunes générations du MAAT que ce soit pendant les vacances scolaires ou en dehors renforce le côté intergénérationnel. L'accueil général et l'espace gaming deviennent de réelles sources d'animation impliquant toutes les populations.

Avec près de 300 000 visiteurs en 2023 par an hors Office de tourisme (203 000 visiteurs en 2023), le Maat bat des records de fréquentation et qualifie sans cesse ces événements.

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le



ID : 033-439504960-20240116-2024011601-DE